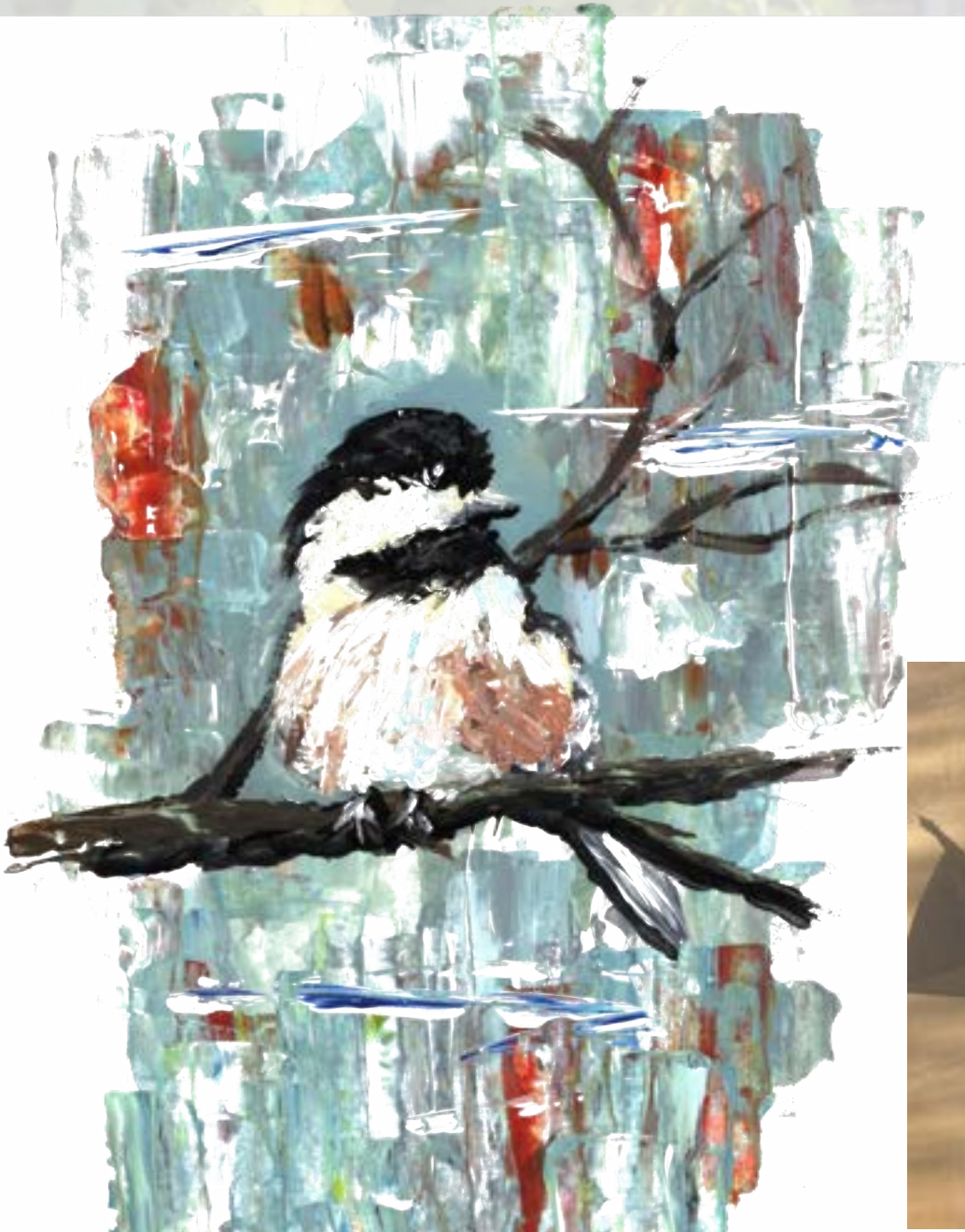


Le Cerclier

infos

Mars 2022

IPNS Mise en page et Sources d'Informations d'Images et Dessins communales



Soutien à L'Ukraine

La Mairie est à la disposition des personnes désirant mettre des actions en place en soutien au peuple ukrainien.

Etat Civil

Décès:

Madame CHANARD Carmen
le 18 Février 2022

PACS:

Monsieur KAHRS Joseph
avec
Madame GIRAUDON
Charlotte le 07 Février 2022

Fin du recensement

Le recensement s'est déroulé du 20 janvier au 19 février. Il sert à établir la contribution de l'Etat au budget des communes et c'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les projets concernant la commune. Les premiers résultats seront connus en juillet. Nous remercions toutes les personnes pour leur participation.

L'élection présidentielle



aura lieu les 10 et 24 avril 2022

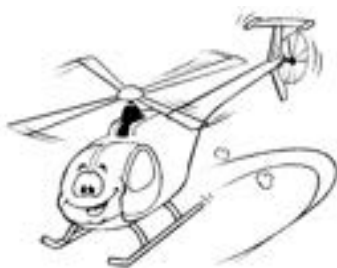
Survol d'hélicoptère basse hauteur

Hélicoptères utilisés :

HUGHES 500 Immatriculé : F-GZGM

AS 350 Immatriculé : F-GXLA

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique



aérien 20000 volts. Le programme 2022, concerne 4800 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de MERRY LA VALLEE.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les

équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

Analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

Départ en retraite de notre facteur

POT DE DEPART LE SAMEDI 26 MARS 11H30

A LA SALLE DES FETES

Notre facteur, Dominique SZOBODA, dit Doum, prend sa retraite après quarante ans passés à la Poste.



Sa carrière commence en 1982 comme « roulant ».

Il fait du tri dans les trains : Paris-Chambéry, Paris-Marseille, ...

Il demande sa mutation en 1994 à Aillant-sur-Tholon, qu'il ne quitte plus jusqu'à sa retraite, d'abord en tant que remplaçant pendant quatre ans et comme titulaire depuis. Sa tournée couvre Saint Maurice le Vieil, Saint Maurice Thizouaille, Bleury, Marnay et le Moulin de Merry-la-Vallée, ce qui représente environ six cents boîtes aux lettres.

Toujours prêt à rendre service, il a été très apprécié des merrillons. Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite.



Mme Axelle Rapeneau souhaite vous apporter des nouvelles quant à la mise en place de l'activité numérique.

Après compilation de tous les éléments et souhaits portés à sa connaissance par l'ensemble des communes, voici le créneau qui vous est dédié :

Mardi après-midi en semaine **paire** reste les horaires à définir.

Axelle RAPENEAU
Conseillère numérique France Services
mobile : 06

9 rue des Perrières - Aillant-sur-Tholon
59130 MONTHELON
03 86 63 64 63 | contact@caillantais.fr
http://www.caillantais.fr/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
L'Aillantais
en Bourgogne

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France Services

Infos pratiques & Diverses

P.l.u.i

Suite à une délibération du conseil communautaire du 27 janvier 2022, il a été décidé le lancement de deux procédures de révision allégée du PLUI. Les objectifs retenus sont :

- 1 – Procédure de révision n° 1 : zone agricole secteur protégé (AP)
- Modifier le zonage des parcelles déjà bâties (habitation) classées en secteur à protéger de la zone agricole (AP) par erreur.
 - Permettre aux constructions existantes classées en AP de bénéficier de possibilité de construction (extension, annexes,...).
 - Maintenir l'équilibre entre développement raisonné de l'existant et préservation des espaces naturels agricoles et forestiers.

- 2 – Procédure de révision n°2 : contours des zones urbaines
- Etendre l'enveloppe constructible des zones urbaines, pour lesquelles les limites actuelles ne permettent pas aux habitations existantes de réaliser des projets d'extension ou d'annexes.
 - Maintenir l'équilibre entre développement raisonné de l'existant et préservation des espaces naturels agricoles et forestiers.

La délibération est consultable à la mairie et deux registres sont à la disposition du public pour formuler vos observations.

Travaux Chemin des Vignes



Dans le cadre des travaux réalisés par la Fédération des Eaux, dévoiement d'une conduite d'eau en domaine privé et reprise de branchement,

en concertation avec l'en-

treprise Merlin TP, la commune a réalisé la reprise des évacuations des eaux pluviales ainsi que la réfection de la chaussée.



Transformateur

Merci à Enedis

Pour le nettoyage
des Graffitis

Et sa nouvelle peinture



Totem tactile d'informations

Vous retrouvez le site internet
de la mairie

www.merry-la-vallee.fr



Transport en Minibus

TOUCY TOUS LES MARDIS MATIN

ET

AUXERRE L'APRES-MIDI DU PREMIER

VENDREDI DE CHAQUE MOIS

Faites vous connaître en mairie

Accueil mairie

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.

OUVERTURE DU SECRETARIAT : lundi et jeudi de 9h00 à 12h00, mardi et vendredi de 14h00 à 16h30
Fermeture le mercredi

Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.

4 Place Henri Chamvres 89110 Merry-la-Vallée - Tél : 03.86.73.64.66 - Email : mairie.merry@wanadoo.fr

Consultez les infos concernant la commune sur www.merry-la-vallee.fr

PanneauPocket, application gratuite disponible sur Google Play et App Store.

Panneau Pocket directement sur PC, tapez : <https://app.panneaupocket.com>

La Ligue de Protection des Oiseaux

Depuis 2018, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a initié un projet d'inventaire de la biodiversité communale. Après Saint-Sauveur, Verlin et Jussy, Merry-la-Vallée, Charentenay et Crain prennent la relève en 2022. La LPO se met à disposition des communes de moins de mille habitants pour leur apprendre à connaître les espèces et la nature qui les entourent. La collaboration avec les habitants est indispensable à la réussite du projet.



Déroulement du projet sur l'année :



1 – Présentation lors de la réunion publique à la salle des fêtes du dimanche 20 mars 2022 à 14h00

Transmettez vos observations depuis le site [Https://www.faune-France.org](https://www.faune-France.org)

2 – Réalisation des inventaires de la biodiversité et des oiseaux avec la participation d'un ornithologue

3 – En juin, organisation d'animations pédagogiques, qui s'adressent aux adultes et aux enfants, sous forme de sorties de découverte des oiseaux et de la nature, et à l'automne organisation d'ateliers (fabrication de nichoirs), ou de conférences.

4 – Réunion bilan où sera présentée la plaquette illustrée sur la biodiversité de la commune.

5 – Proposition d'actions concrètes (pose de nichoirs, réhabilitation d'une mare, plantation d'un verger, d'une haie...)



La commune invite :

la LPO Les chasseurs & Les pêcheurs
à une réunion de coordination



Fête du Printemps



IMAGES DU DIMANCHE 20 MARS 2022



*La Mairie replante des arbres avec
la participation des élèves à l'école
Et dans l'allée du cimetière*



LA PÊCHE



A L'ETANG
ROSSIGNOL

Tarifs des cartes de pêche :

Carte Annuelle : 40 €

Carte Week-end : 20 €

Carte Junior : 15 €

de 10 ans à 14 ans

Journalière : 10 €

Moins de 10 ans : Gratuit

Carte à retirer auprès :

M. Marteau Geoffrey - Le Président - 06.71.15.09.15

M. Marteau Alain Trésorier - 06.84.56.60.78

Ou à la taverne des KORRIGANS

*Associations de Merry la Vallée faites-nous parvenir vos
informations textes et photos concernant vos manifestations*